

**ACCORD DE PRINCIPE A L'ORGANISATION ET A LA PARTICIPATION FINANCIERE D'EVENEMENTS MAJEURS** (compétences obligatoires)

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf octobre à 18 heures, le conseil syndical, régulièrement convoqué par la Présidente le 23 octobre 2025 par voie électronique et individuellement, s'est réuni à Aix-les-Bains, en session ordinaire, sous la présidence de Sandra FERRARI.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
<u>TITULAIRES</u>			<u>TITULAIRES</u>		
BERTHOMIER Christian		X	BALTHAZARD Pierre-Louis	X	
DUMAZ Gérard		X	BIQUEZ François		X
DUMAZ Régis		X	CAMUS Gilles		X
FABRE Maryse		X	CHAPUIS Nicolas	X	
FERRARI Marcel		X	GIMENEZ André	X	
FERRARI Sandra	X		GRELLIER Jean-Marc		X
GALENE Pierre-Damien	X		HUYNH Antoine		X
GENNARO Alexandre		X	MONTORO Marie-Pierre		X
GINOLLIN Pascal		X	MOUGNIOTTE Alain	X	
LEOUTRE Jean-Marc		X	PETIT GUILLAUME Sophie		X
MIGUET Vincent		X	PIGNIER Régis		X
PIERRETON Christophe		X	POILLEUX Nicolas		X
REPENTIN Thierry		X	REVOL Karine	X	
TICHKIEWITCH Serge		X	SALOMON Marie-Thérèse		X
TRAHAND Cécile	X		VAIRYO Nicolas	X	
TURNAR Alexandra		X	VIAL Jean-Marc		X
VANIN Gaëtan		X	VIOLA Peggy		X
<u>SUPPLEANTS</u>			<u>SUPPLEANTS</u>		
BEBERT Thierry	X		EXERTIER Bruno		X
CARACO Alain		X	FRAYSSE Claudie		X
REGAIRAZ Michel		X	GALY Philippe		X

Elus absents Grand Lac	Donne pouvoir à
HUYNH Antoine	GIMENEZ André
Elus absents Grand Chambéry	Donne pouvoir à
GENNARO Alexandre	FERRARI Sandra

Secrétaire de séance : GIMENEZ André

Périmètres	Titulaires	Suppléants	Présents	Procurations	Votants
Grand Chambéry	3	1	4	1	5
Grand Lac	6	0	6	1	7

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 15 octobre 2025, le conseil syndical, convoqué une nouvelle fois, peut valablement délibérer sans condition de quorum.

Deux évènements majeurs auront lieu sur le domaine nordique dans les mois à venir, à savoir :

- SAMSE Biathlon Summer Tour 2025, du samedi 18 octobre au dimanche 19 octobre (championnat de France de biathlon d'été) ;
- La Grande Odyssée le 13 janvier 2026 (évènement annuel international des chiens de traîneaux).

Ces évènements contribueront au rayonnement de la destination avec de nombreuses retombées économiques à la clé (hébergements, restaurateurs etc.).

A ce titre, il est proposé au syndicat mixte une participation de 10 000€ par évènement.

Il est proposé d'approuver la tenue de ces deux évènements majeurs, et d'autoriser le versement d'une contribution de 10 000€ par évènement.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et :

**APPROUVE** l'accueil du SAMSE Biathlon Summer Tour 2025 et de la Grande Odyssée 2026.  
**AUTORISE** le versement de deux contributions de 10 000€ chacune aux organisations respectives de ces évènements.  
**DIT** que les crédits seront prévus sur le budget 2026.

Fait à Aix les Bains, le 29 octobre 2025

Le secrétaire de séance



LA PRESIDENTE  
 FERRARI Sandra



Votants	12	Présents : 10 – Procurations : 2
Ne prend part au vote	0	
Suffrages exprimés	12	
Vote POUR	12	FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, TRAHAND Cécile, BEBERT Thierry,  BALHAZARD Pierre-Louis, GIMENEZ André, MOUGNIOTTE Alain, REVOL Karine, VAIRYO Nicolas CHAPUIS Nicolas
Vote CONTRE	0	
Abstentions	0	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.